Appel à projets et initiatives sur la santé mentale des enfants

Le Groupe de travail de Child Rights Connect sur le droit des enfants à la santé mentale recherche des projets et des initiatives conçus et menés par des enfants (de moins de 18 ans) qui soutiennent la santé mentale des enfants ou leur accès aux services de santé mentale.

Par exemple, des projets et des initiatives qui...

- cherche sensibiliser à la santé mentale dans les écoles ou sur les réseaux sociaux,
- demander aux adultes et aux décideurs de faire mieux,
- aider les enfants à accéder aux services de santé mentale,
- Toute autre idée qui contribue à préserver la santé mentale des enfants.

Pourquoi maintenant ?

Aux Nations Unies, la santé mentale des enfants sera un thème central l'année prochaine. Tout commencera en mars 2027, lorsque le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, instance où les pays se réunissent pour discuter des droits humains, célébrera sa Journée annuelle sur les droits des enfants sur ce thème. Nous voulons que les décideurs écoutent ce que pensent les enfants et ce qu'ils font déjà !

Vous trouverez ici une note d'information destinée aux enfants concernant la Journée annuelle des droits de l'enfant et la manière d'y participer.

Que va-t-il se passer ensuite ?



1. Si vous partagez votre projet, il fera partie d'une collection de projets et d'initiatives sur le site web Child Rights Connect.
2. Vous pouvez participer à des réunions en ligne pour parler de votre expérience avec d'autres enfants qui ont des projets similaires et rencontrer des représentants des Nations Unies qui travaillent sur cette question.
3. Vous pouvez rester en contact et vous tenir informé(e) des autres opportunités de ce type.

Comment postuler ?

Vous pouvez partager votre projet et exprimer votre intérêt à participer à travers ce SONDAGE.

Date limite : 27 novembre 2026.

Il est important de le savoir !

Nous respectons notre politique de protection de l'enfance afin d'assurer la sécurité de tous les enfants participant à cette activité. Consultez la version accessible ICI !

child rights connect